

Le Matin Dimanche
1001 Lausanne
021/ 349 49 49
www.lematin.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 123'806
Erscheinungsweise: wöchentlich

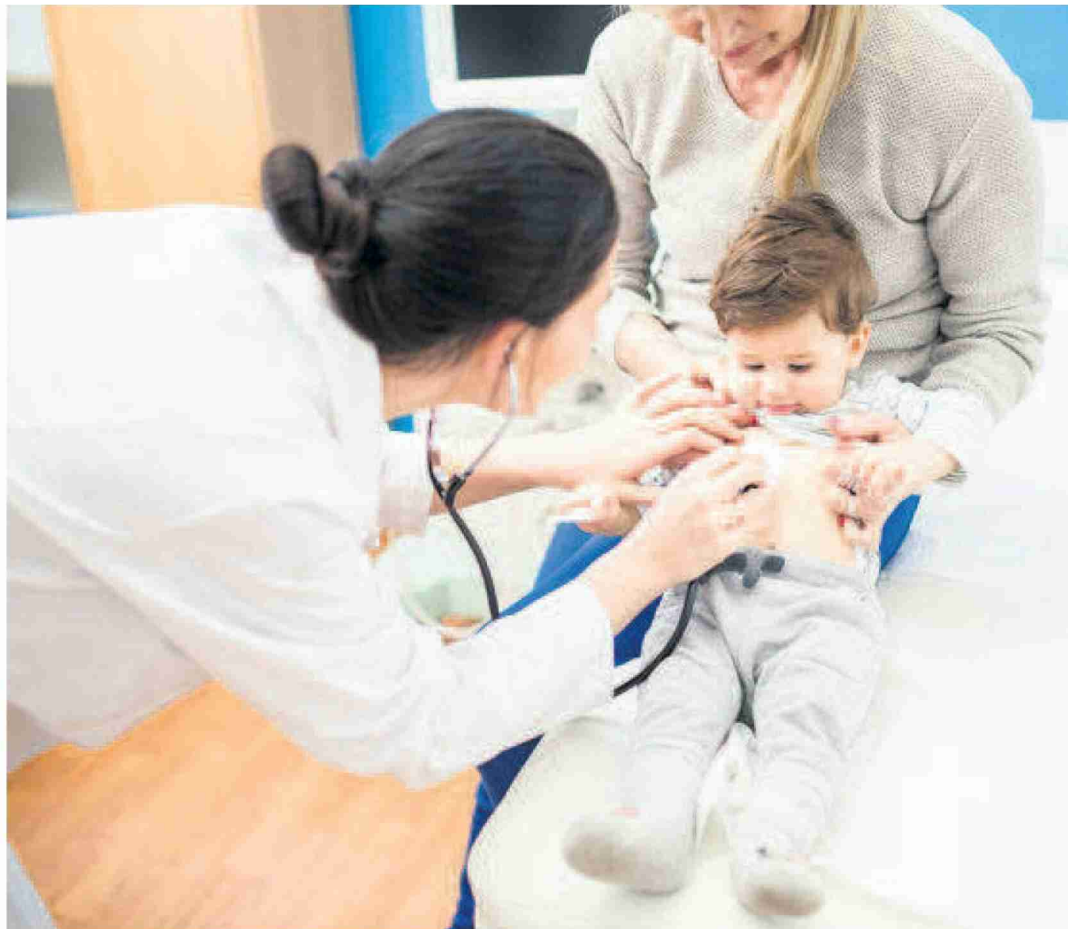
Themen-Nr.: 999.211
Abo-Nr.: 1095889
Seite: 8
Fläche: 59'739 mm²

Le PS veut un plafond pour les primes maladie

Santé Un élu socialiste dépose une motion pour exiger que celles-ci ne dépassent pas le 10% du revenu des ménages.

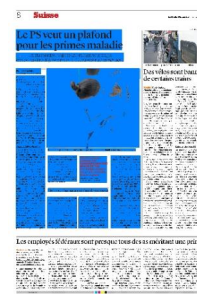
Philippe Castella

philippe.castella@lematindimanche.ch



La part des primes maladie grève le budget de beaucoup de familles suisses. freemixer/iStockphoto

Avez-vous déjà calculé quelle part de votre revenu familial file dans les primes maladie? «Dans certains cantons, des ménages plus», estime Jean-François Steiert. Au nom du Parti socialiste, le Fribourgeois a déposé une motion pour exiger que les primes maladie ne dépassent pas 10% du revenu des ménages. Ça ne va pas dans le sens du budget aux primes. Ça ne va pas dans le sens du budget aux primes. Ça ne va pas dans le sens du budget aux primes.



Le Matin Dimanche
1001 Lausanne
021/ 349 49 49
www.lematin.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 123'806
Erscheinungsweise: wöchentlich

Themen-Nr.: 999.211
Abo-Nr.: 1095889
Seite: 8
Fläche: 59'739 mm²

vendredi une motion réclamant un plafonnement à 10% du revenu d'un ménage.

L'idée est dans l'air depuis un moment déjà. L'an dernier, le PS songeait à en faire l'objet d'une initiative populaire. Il a décidé d'explorer d'abord la voie parlementaire. «J'ai l'impression qu'il n'est pas exclu qu'on puisse trouver une majorité dans les deux conseils pour alléger la charge des revenus moyens dans l'assurance de base», confie le conseiller national. Peu importe si cela se concrétise sous une autre forme. L'objectif est de venir en aide aux ménages qui échappent de justesse aux subsides cantonaux.

Jusqu'à 28% à Genève

Pour ces derniers, la facture peut-être vraiment salée. Si on prend l'exemple d'un couple avec un jeune adulte et un enfant, il devra consacrer plus de 20% de son budget aux primes dans tous les cantons romands pour un revenu net de 70 000 francs. Cette part oscille entre 20% en Valais et 28,3% à Genève. Avec un plafonnement des primes à 10%, une telle famille toucherait une aide annuelle qui va de 7000 francs en Valais à 12 800 francs à Genève.

Coût d'une telle opération?

Entre un demi-milliard et deux milliards par an, selon le modèle retenu, évalue Jean-François Steiert. Et comment la finance-t-on sans aller puiser dans les mêmes poches? «Quand le Parlement vote un demi-milliard de plus pour l'armée ou fait des cadeaux fiscaux de plusieurs centaines de millions aux paysans, on nous répond qu'il suffit de se serrer la ceinture. Pourquoi en irait-il différemment pour l'assurance-maladie?» riposte le socialiste.

Sa motion s'appuie sur un exemple concret, celui du canton de Vaud. Le plafonnement des primes à 10% y a été intégré au paquet lié à la réforme des entreprises et entrera en vigueur d'ici à 2019. «Un couple qui aurait aujourd'hui 6000 francs de revenu net toucherait une aide de l'ordre de 280 francs par mois», explique le ministre vaudois de la Santé, Pierre-Yves Maillard. Son modèle devrait coûter environ 55 millions de francs par an aux finances cantonales.

«Dans certains cantons, des ménages consacrent plus de 20% de leur budget à payer

des primes maladie. Ça ne va plus»

Jean-François Steiert, conseiller national (PS/FR)

Le socialiste salue l'action de son camarade au plan national: «Je trouve absolument indispensable qu'on soulève cette question, qui est le problème principal de pouvoir d'achat des gens aujourd'hui.»

A droite, l'accueil est plus réservé: «Cette motion ne me semble rien apporter de nouveau au débat», réagit à vif Ignazio Cassis. Mais le chef du groupe PLR au Parlement fédéral et président de Curafutura, l'une des deux faitières des assureurs, ne balaie pas pour autant le problème d'un revers de main: «Nous sommes tout à fait conscients que le poids des primes pour la classe moyenne est très lourd.»

Le Tessinois se méfie toutefois des solutions simplistes dans le domaine de la santé, à cause de leurs fréquents effets dominos indésirés. Il attend déjà de voir le retour de consultation d'un projet d'adaptation des primes pour enfants et jeunes adultes en formation, qui devrait améliorer la situation des familles. ●

Haro sur les salaires des directeurs!

► Ce n'est pas une, mais un bouquet de trois motions sur l'assurance-maladie qu'a déposées le PS vendredi. Les deux autres l'ont été par l'entremise des vice-présidentes du parti Marina Carobbio et Barbara Gysi.

S'inspirant de l'initiative «Pro service public», rejetée en votation populaire au début du mois, la Tessinoise demande de fixer comme limite de salaire aux dirigeants des caisses mala-

die celui d'un conseiller fédéral (475 000 francs par an), au motif que l'assurance de base remplit une tâche d'intérêt public.

C'est pour la même raison que la Saint-Galloise veut introduire une incompatibilité entre les lucratifs mandats d'administrateurs d'assureurs maladie et celui de parlementaire fédéral. Comme c'est le cas, par exemple, pour les CFF, Swisscom ou La Poste.